

VILLIERS

Le Mag

L'édito

Chère Villermorinoise, Cher Villermorinois,

Les rentrées se suivent mais ne se ressemblent pas !

Celle-ci a été marquée par de gros soucis de transports pour nos enfants et également pour celles et ceux d'entre-vous qui utilisent les transports en commun pour se rendre à leur travail.

Les explications des responsables de la société TRANSDEV pour justifier ce lourd désagrément résident essentiellement dans la pénurie



actuelle de chauffeurs de bus et les difficultés rencontrées pour recruter de nouveaux chauffeurs. Nous

avons eu l'assurance de TRANSDEV et d'ILE-DE-FRANCE MOBILITÉS que tout était mis en œuvre pour régler cette situation rapidement. C'est pourquoi je me suis assuré auprès d'Ugo PEZZETA, Président de notre communauté d'agglomération, que les engagements soient tenus dans un délai raisonnable.

Cette situation ajoutée aux pénuries de carburants et à l'inflation que nous avons connues ces dernières semaines a rendu le quotidien des Villermorinoises et des Villermorinois bien difficile.

Dans le cadre de la sobriété énergétique qui s'impose à tous, l'équipe municipale s'interroge sur le maintien de l'éclairage public toute la nuit, afin d'une part de participer à l'effort collectif national et d'autre part de réaliser des économies sur les deniers communaux. Comme chacun le sait, l'augmentation du coût de l'électricité est un élément

à prendre en compte très sérieusement, mais le système de vidéo-protection de la commune, par exemple, doit être épargné, pour des raisons de sécurité.

De ce fait, nous reviendrons très prochainement vers vous, en lançant une consultation pour connaître votre avis en la matière.

Enfin, nous allons diminuer la température à 19 degrés à l'école primaire, à la mairie et à la salle communale et à 20 degrés à l'école maternelle.

Il me reste à vous souhaiter le meilleur à l'entrée dans l'hiver, malgré un contexte très compliqué pour tous et vous assurer de mon total dévouement.

Votre Maire

Agnès Audoux

TRAVAUX

Le projet de l'extension de la cantine scolaire avance : la réalisation des plans par l'architecte est finalisée et la demande de permis de construire est partie au service instructeur.

C'est un beau projet fonctionnel, qui devrait soulager le service du midi afin de permettre à nos bambins de pouvoir déjeuner tranquillement et dans de meilleures conditions pour notre personnel de service.

Nous attendons maintenant

l'enveloppe de chiffrage pour l'ensemble afin de déposer la demande de subvention au département et lancer l'appel d'offre.

Si toutes les conditions sont remplies nous pouvons peut-être espérer la mise en service pour la rentrée 2023.



ÉCOLES

Petit retour sur les effectifs de nos écoles pour cette année scolaire 2022/2023. L'école maternelle, «La Boîte à grandir» compte trois classes :

- 20 élèves en petite section;
- 23 élèves en moyenne section;
- 15 élèves en grande section.



Cette année nous avons eu une ouverture de classe à l'école élémentaire Patrick Thémereau. Il y a 6 classes réparties comme ceci :

- 20 élèves en CP;
- 27 élèves en CE1;
- 20 élèves en CE2;
- 31 élèves en CM1;
- 37 élèves en CM2.

La nouvelle classe primaire a été ouverte au sein du bâtiment principal. Pour plus de facilité et de sécurité,

la garderie est transférée dans l'ancienne classe face à la mairie.

Les effectifs évoluent d'année en année, c'est pourquoi la municipalité souhaite agrandir la cantine afin que les enfants de Villiers puissent déjeuner dans de bonnes conditions. Un projet d'agrandissement a été lancé et est toujours en cours d'étude. Cette extension permettra de passer de 3 services le midi à 2 services avec un plus grand espace pour les enfants. *(lire l'article en page 1 de ce mag)*



Les séances de piscine sont à nouveau prises en charge par l'agglomération (transport et encadrement des cours) et auront lieu de janvier à mars pour l'ensemble des classes de l'école primaire.

Cet été la réfection des toilettes de l'école a été effectuée ainsi qu'une partie de la cour suite à un effondrement de la conduite des pluviales.

Le remplacement du carrelage au sol et au mur avec création d'un siphon de sol pour l'évacuation des eaux, ont été réalisés.



Nous avons fait poser des toilettes suspendues pour une meilleure hygiène et faciliter aussi le nettoyage.

Ces travaux ont également permis de supprimer les marches extérieures donnant sur les toilettes, permettant l'accès aux personnes à mobilité réduite.



CONSEIL DES ENFANTS DE VILLIERS SUR MORIN

Le conseil des enfants s'est réuni le 11 Octobre et a décidé de mettre en place une campagne sur le «Respect et non-violence à l'école».

Le respect entre camarades que ce soit à l'école ou en périscolaire est important afin de mieux vivre ensemble. C'est pourquoi les petits élus vont passer dans toutes les classes, en collaboration avec l'équipe enseignante, afin de sensibiliser tous les élèves. Ainsi le thème du « savoir être » a été abordé et des affiches ont été créées.



Vous pourrez retrouver le travail effectué par les petits élus sur les panneaux d'affichages de l'école.

Le 12 octobre, nos petits élus du Conseil des enfants ont été invités à la caserne des pompiers de Crécy la Chapelle.

Ils ont pu visiter les lieux, découvrir les camions, apprendre à tenir une lance mais aussi comprendre le déroulement d'une journée type.

Nous remercions l'ensemble des pompiers de Crécy pour leur accueil et leur bienveillance avec les enfants qui sont repartis avec des étoiles plein les yeux.



VIE SOCIALE

Pour la première fois depuis plusieurs années, dû à la pandémie de Covid, nos aînés du village ont pu se retrouver le samedi 11 juin pour un



déjeuner avec une animation cabaret au restaurant La Table du Curé, offert par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune.

PATRIMOINE

Début 2021, la mairie de Villiers sur Morin avait lancé un important programme de rénovation de l'Église Saint-Rémi concernant l'intérieur et l'extérieur de l'édifice.

La première étape de la rénovation du bâtiment avait constitué à pallier l'urgence des risques importants afin de sécuriser les lieux.

La deuxième tranche de réfection a été lancée cet été comprenant le lancement de l'intégralité de la réfection de la toiture et du clocher.

Ces travaux ont révélé le très mauvais état de celle-ci nécessitant le renforcement de la charpente à certains endroits ainsi que certaines corniches.

Depuis le démarrage des travaux le temps clément a permis à la société AC Couverture de doubler ses effectifs afin d'avancer dans la réfection de l'ouvrage. La rénovation du bâtiment va se poursuivre avec la finalisation du remaniement de la Tour-clocher ainsi que de la finition des plafonds et des murs intérieurs en enduit et peinture à la chaux.

Ils ont pu profiter d'un délicieux repas avec du saumon fumé, du foie gras, une belle pièce de viande à la sauce au brie, du fromage et un gâteau aux fruits, le tout accompagné d'une animation à l'orgue de Barbarie par la compagnie «Paris Canaille».

Notre doyenne s'est vue offrir une bouteille de vin, à l'occasion de ce moment.

Un moment très agréable, apprécié de tous ! Rendez-vous est pris pour nos aînés au mois de décembre pour la distribution des colis de Noël, et nous renouvelerons avec plaisir, un déjeuner tous ensemble, l'année prochaine.



Le projet a été subventionné par le département par l'intermédiaire de la DETR à hauteur de 40% du montant hors taxe.



SOLIDARITE

Dans le milieu de la santé, le mois de Novembre est dédié à la sensibilisation du dépistage du cancer de la prostate. On diagnostique ce cancer chez 1 homme sur 8, mais, détecté au stade précoce, 9 hommes sur 10 en guérissent sur une période de 5 ans, d'où l'importance de la prévention. C'est un cancer majoritairement à évolution lente (10 à 15 ans), et qui reste longtemps localisé.

Pour la première année, Villiers-sur-Morin va se mobiliser pour sensibiliser les hommes à la nécessité de se faire dépister et récolter des fonds qui seront intégralement reversés à l'association de lutte contre le cancer. Deux parcours sont proposés, une marche familiale et une randonnée de 10km. L'inscription sera de 5€ par adulte, à verser sur place.

Le mag est en cours d'impression au moment de cet événement. Nous vous ferons le bilan dans le prochain Mag.

SECURITE

Le dossier sécurité concernant les nouvelles écluses cote de Dainville et avenue du Général Leclerc a été finalisé



La subvention du département concernant les amendes de police nous a été attribuée pour un montant de neuf mille cinq cent onze euros, sur un montant de travaux de treize mille six cents euros.

Les travaux vont pouvoir commencer courant du mois de novembre.

RENCONTRE

«ON N'EST JAMAIS AUSSI HEUREUX QUE DANS LE BONHEUR QU'ON DONNE. DONNER, C'EST RECEVOIR.»
(Servir – Parole de Vie de l'Abbé Pierre)

De l'ancien français mareschal («officier des écuries»), La Maréchalerie est une discipline concernant le ferrage des animaux, qui entraînait autrefois dans les études vétérinaires

Il s'est tenu récemment à Villiers-sur-Morin le Premier Concours International de la Maréchalerie. Nous souhaitions revenir sur un détail de cette manifestation qui vous a peut-être échappé... et qu'il nous semblait intéressant de partager avec vous aujourd'hui.

Rencontre avec Madame CABILLIC :

Bonjour, pouvez-vous vous présenter brièvement ?

Je m'appelle Denise CABILLIC. J'habite Villiers sur Morin depuis le 8 septembre 1968, le lendemain de notre mariage. Nous faisons partie des anciens de Villiers dorénavant !

J'ai travaillé pendant près de 25 ans à Villiers sur Morin à CAOUTEX.

En quoi la Maréchalerie fait-elle partie de votre vie ?

Mon mari a travaillé pendant près de 15 ans dans les ateliers de maintenance d'un célèbre parc d'attraction



Vous avez décidé de faire don d'une enclume estimée à plus de 2000€ au gagnant de ce concours. Quelles sont les raisons qui ont motivé votre geste ?

Mon mari était Tôlier-Chaudronnier. Il avait reçu cette enclume en cadeau et a travaillé avec pendant plus de 20 ans. Il a en pris grand soin. Je ne souhaitais pas que cette enclume devienne un objet de décoration ou finisse chez le ferrailleur, tant la valeur affective de cet objet est grande.

Le gagnant a bien entendu ressenti une gratitude pleine et entière. Auriez-vous un message pour lui ?

Il a vraiment mérité de gagner cette récompense. **Son travail était exemplaire, j'ai été impressionnée.** Je suis certaine qu'il en fera bon usage et je lui souhaite un bel avenir.

Et pour les jeunes générations qui voudraient se lancer dans le métier ?

Mon mari était un passionné, perfectionniste. Mon conseil serait de tout faire pour vivre leur passion et qu'ils soient exigeants avec eux-mêmes, qu'ils pratiquent leur art au quotidien et recherchent le meilleur d'eux-mêmes.



Mme Patricia Lemoine notre député, Mme Agnès Adoux le maire, et Mme Denise Cabillic sont auprès de Gautier Berthelem, sacré le meilleur apprenti sur l'ensemble des épreuves du week-end

A son décès, je n'ai pas eu le cœur de m'en séparer. Lorsque j'ai participé à cet événement, j'ai eu un déclic et me suis rapproché des organisateurs. J'y ai vu une opportunité de rendre à cet objet tout son sens et de faire un heureux. Nous avons échangé ensemble et avons décidé d'en faire don au gagnant du concours. Mes filles étaient heureuses de savoir que cet objet allait servir à nouveau, persuadées que c'est exactement ce que leur père aurait souhaité.

non loin. Il a toujours travaillé le métal et les précédents propriétaires de notre maison étaient forgerons, me semble-t'il. J'ai partagé cette passion toute ma vie.

Le don est un phénomène qui active l'émotion de la gratitude, laquelle s'achève dans la joie, tant chez le donataire que chez le donateur. Lorsque l'on donne, on donne inévitablement une once de soi, une parcelle de son cœur. Nous quittons Madame Cabillic le cœur léger, confortés dans le fait que la véritable essence de l'être humain est la bonté.

Ces portraits de Villermorinois et/ou de Villermorinoises ont pour objectif de partager leurs expertises, leurs passions ou encore leur personnalité. Vous connaissez un(e) habitant(e) de Villiers sur Morin que nous gagnerions à découvrir ? N'hésitez pas à vous manifester!



ENVIRONNEMENT

Le week-end du 23-24-25 septembre, l'opération « Nettoyons la Nature » était organisée par les centres E. Leclerc, et ce pour la 25^e année !

Pour la seconde année, les professeurs des écoles et les enfants ont parcouru plusieurs rues de notre village pour ramasser les déchets abandonnés dans la nature le vendredi.



Le dimanche, c'était au tour des villageois ! Motivés, et répartis en trois groupes, ils ont arpenté les rues et sentiers du village pendant plus de 2h, pour beaucoup en famille.

Cette année, une exposition autour de la réduction des déchets, du compostage et du jardinage était présentée dans la Salle des Peintres à l'occasion de cette édition, dont les enfants ont pu profiter le vendredi avec leurs professeurs, et les habitants le dimanche. Nous remercions le SMITOM Nord77 pour le prêt des supports et composteur.



Sur ce Week-end, nous avons récoltés plus de 760 kg de déchets variés, allant de pneus, fenêtres de toit, aux mobiliers divers....

Merci à tous les bénévoles qui ont trouvé l'énergie de nettoyer efficacement notre village, pour redonner vie à la nature, et nous vous donnons rendez-vous l'an prochain pour une nouvelle édition de cette opération !



La parole à l'opposition

Espace dédié à l'expression de l'opposition municipale élue au sein du Conseil de Villiers sur Morin. Ces textes et leur contenu sont publiés sous la stricte responsabilité de leurs auteurs (loi sur la démocratie de proximité 27/02/2002)

«Le groupe minoritaire au Conseil Municipal se bat contre la dégradation de Villiers que l'on veut imposer au village (projets de 89 logements Côte de Dainville et 60 logements Chemin Blanc). Il dénonce l'absence de concertation, le manque de transparence de la démarche du PLU en cours.

Nous souhaitons sauvegarder le caractère rural de Villiers en refusant que notre village soit livré aux appétits des promoteurs immobiliers.

Rejoignez-nous sur notre page Facebook « La Tribune Libre de Villiers ».

Vos élus : Bernard RENAULT, Claudie JOULAUD, Marie RICHARD et Matthieu CHAMAILLARD».

VIE SOCIALE

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Villiers sur Morin, vous convie à une **Soirée Beaujolais Nouveau**, le **samedi 19 novembre** à partir de 19h à la salle Germaine Vernillet.

Deux formules sont proposées : une formule à 13 € pour les adultes (et une formule à 7 € pour les enfants de moins de 10 ans. Si vous souhaitez en savoir plus contacter la mairie.

Les inscriptions et paiements (uniquement par chèque à l'ordre du Trésor Public) se font en **pré-réservation à la mairie jusqu'au 14 novembre 2022**.



Cette année la ville et le CCAS se mobilise pour le **Téléthon** en organisant une randonnée, un repas et une vente à emporter au profit du Téléthon.

Dimanche 4 décembre, rendez-vous à la Salle Germaine Vernillet

AFM TÉLÉTHON INNOVER POUR GUERIR  **2 ET 3 DÉCEMBRE 2022**

• à 10h pour une **randonnée** de 2 h sur les hauteurs du village. Participation 5 euros.

Inscription sur place ou en mairie.

• à partir de 10h30 : **Vente à emporter de tartiflette** (sur réservation :10 € la part)

• à partir de 12h : **Repas Tartiflette** avec salade et clafoutis aux pommes (sur réservation 13 € adulte et 7 € enfant).

Comme l'an dernier un de nos administrés propose de réaliser et de nous offrir les tartiflettes, merci pour cette générosité. Tous les bénéfices seront reversés au Téléthon.

Inscriptions et renseignements en mairie jusqu'au 30 novembre



SOLIDARITE

Octobre Rose est une campagne annuelle de communication qui, depuis 1994, sensibilise au dépistage du cancer du sein et récolte des fonds pour la recherche. Le symbole de cet évènement est le mythique ruban rose.

Durant tout le mois d'octobre, associations, ONG et professionnels de santé s'associent à travers le monde autour de l'information sur le dépistage du cancer du sein.

Aujourd'hui en France, une femme

sur huit risque de développer un cancer du sein au cours de sa vie. Détecté au stade précoce, 9 femmes sur 10 en guérissent sur une période de 5 ans, d'où l'importance de la prévention.

Pour la seconde année, le dimanche 16 octobre, Villiers-sur-Morin s'est mobilisé pour participer à financer la recherche contre le cancer du sein en organisant «La Viller-morinoise». L'objectif était de marquer notre engagement dans la lutte contre le cancer du sein, et de récolter des fonds pour la recherche.

Malgré un temps plutôt maussade, la marche familiale et la randonnée sportive ont été suivies par des couples et des familles dans une bonne ambiance.



Pour mémoire, la participation était de 5 € par adulte. Vous avez donc permis de récolter 185 € au profit de l'association. Merci à tous et rendez-vous l'an prochain pour la 3^e édition de la «Villermorinoise».

Echauffement en musique et dans une ambiance de fête avant le départ !



TRAVAUX

Suite à un incendie sur l'armoire d'alimentation d'éclairage public de la Grande Rue, nous avons diligemment effectué une inspection de l'ensemble du réseau de l'Eclairage Public de la commune effectuée par Enedis et la société SPIE chargée de l'entretien du réseau.

Celle-ci a fait apparaître la vétusté et la non-conformité de l'ensemble des armoires et en impose le remplacement. Nous avons douze armoires



à remplacer pour un montant de soixante-cinq mille euros. Nous nous sommes rapprochés du Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne (SDESM), qui nous a informé d'une subvention d'environ 30% du montant des travaux.

Une autre demande de devis est en cours auprès de la société gérant la vidéo protection pour le raccordement des caméras sur un circuit électrique dédié, afin de pouvoir éventuellement couper l'éclairage public la nuit.

LOISIRS

Nous pensons qu'une activité physique régulière est le meilleur moyen de rester en bonne santé et contribue à l'équilibre et l'épanouissement de chacun. Nous avons donc à cœur de dynamiser les espaces extérieurs et de compléter un espace de vie qui développe de lien social.

Nous sommes ravis de vous informer de la mise en service de la station de



Cross Training. Située au 54 bis rue de Picardie à côté du terrain multisport, cette aire est idéale pour pratiquer une activité physique autonome sur une surface d'évolution de 36 m² (étirements, renforcement musculaire) avec un banc abdos, une chaise romaine, un banc lombaire, un escalier. Nous avons ajouté aussi une double barre de traction.

Amis sportifs, n'hésitez plus à vous dépenser en plein air ! Téléchargez l'application Airfit, elle vous propose plus de 260 exercices 3D !

Mairie de Villiers sur Morin, 38 Rue de Paris, 77580 Villiers-sur-Morin
Tél. : 01 64 63 46 50 E-Mail : mairiedevillierssurmorin@orange.fr
Page facebook : facebook.com/villierssurmorin/

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Agnès AUDOUX, maire de Villiers sur Morin

COMITÉ DE RÉDACTION :

Patricia ANGER, Agnès AUDOUX, Philippe AUDOUX, Caroline AULIAC, Stéphanie VIEUX.

PHOTOS : DR.

CONCEPTION GRAPHIQUE : Stéphanie VIEUX